

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

CONCLUSION DU CONTRAT :

Option : VAL D'ISERE RESERVATION vous adresse un contrat d'option qui précise les différentes prestations réservées, le prix du séjour ainsi que la date de limite d'option.

En cas de réservation effectuée **moins de 30 jours** avant la date de début du séjour, vous devez régler le montant intégral du prix du séjour.

Vérifiez que la description et les dates des prestations réservées correspond à votre demande et confirmez dans un délai de 5 jours votre réservation par mail à VAL D'ISERE RESERVATION, accompagné d'un règlement d'acompte de 30 % du montant total du séjour pour les hôtels, et de 25% pour les agences immobilières et loueurs particuliers + les frais de dossiers.

Sans nouvelle de votre part dans le délai indiqué, l'option sera supprimée et l'hébergement correspondant remis à disposition des autres clients de la Centrale de Réservation.

Réservation : La réception de votre acompte donne lieu à la confirmation de votre dossier et à l'établissement d'un contrat de réservation, sur lequel est notamment mentionné le solde dû au titre du séjour réservé.

La confirmation de votre réservation, qui en reprend les éléments essentiels, tels que l'identification de la (des) Prestation(s) commandé(es), le prix et les dates vous sera transmise par courrier électronique dans un délai maximum de 1 jour ouvré. Vous trouverez sur ce document le nom et numéro de téléphone de votre hébergeur. Prenez directement contact avec lui pour toute question concernant votre arrivée, la remise des clés etc.

MODES DE REGLEMENT :

L'acompte et le solde du séjour peuvent être réglés par carte bancaire, chèque, virement bancaire (les frais de virement sont à la charge du client) chèques vacances (en fonction du prestataire) ou espèces.

En cas de réservation de dernière minute (moins de 7 jours avant la date de votre séjour), seul un règlement par carte bancaire sera accepté.

REGLEMENT DU SOLDE :

Le solde est à régler 30 jours avant votre arrivée. Il vous sera réclamé directement par le prestataire choisi.

PHOTOS SUR LE SITE INTERNET : www.valdisere-reservation.com

Les photos publiées sur Internet le sont à titre indicatif et pour donner un aperçu des environs du chalet, de la résidence ou de l'hôtel, de son style ou encore l'agencement de l'appartement/chambre selon les photos fournies. En aucun cas elles ne revêtent un caractère contractuel.

TAXE DE SEJOUR :

Une taxe de séjour est en vigueur dans la station. Elle sera à régler à régler directement à l'hébergeur lors de l'arrivée ou du départ, selon le barème imposé par la municipalité de Val d'Isère.

HEBERGEMENTS LOCATIFS :

Un dépôt de garantie vous sera demandé à la remise des clefs. A défaut, le propriétaire ne pourra mettre l'hébergement à votre disposition. Le dépôt de garantie vous sera restitué par l'hébergeur au plus tard 1 mois après votre départ et ce après règlement des prestations annexes sur place et déduction des indemnités retenues pour les éventuels dégâts occasionnés.

MODIFICATION OU ANNULATION :

VAL D'ISERE RESERVATION dépend des Conditions Générales de Vente de chaque hébergeur concernant les modifications ou annulations de dossier. Les frais et modalités appliqués sont ceux qui résultent de la politique d'annulation du prestataire. Elles sont disponibles sur simple demande.

S'il s'avère que l'annulation ou la modification du dossier est possible, alors des frais de modification d'un montant de 15€ seront appliqués.

A/ Annulation ou modification du fait du client :

Toute demande d'annulation totale ou partielle d'un dossier confirmé doit être notifiée à VAL D'ISERE RESERVATION par lettre recommandée ou par e-mail, la date de réception déterminant la date d'annulation. Cette demande sera alors transmise à votre hébergeur.

B/ Annulation ou modification du fait de l'hébergeur :

VAL D'ISERE RESERVATION se réserve le droit de corriger toute erreur de prix ou de disponibilité sur son site web et/ou sur les réservations confirmées ou en attente affichant un prix erroné. Dans de telles circonstances, VAL D'ISERE RESERVATION vous proposera, si cela est possible :

- de conserver votre réservation en attente et de payer le prix rectifié

ou

- d'accepter une alternative de substitution proposée par VAL D'ISERE RESERVATION

ou

- d'annuler votre réservation sans pénalité et de vous rembourser le montant versé pour cette réservation.

VAL D'ISERE RESERVATION n'est aucunement tenu de fournir l'hébergement que vous avez réservé s'il s'avère que le prix est incorrect ou suite à une erreur de disponibilité de la part de ses fournisseurs, même si vous avez reçu une confirmation de réservation par e-mail.

VAL D'ISERE RESERVATION se réserve le droit d'annuler toute réservation si VAL D'ISERE RESERVATION a de bonnes raisons de croire qu'elle est frauduleuse. Dans ce cas, VAL D'ISERE RESERVATION essaiera de prendre contact avec vous en utilisant le numéro de téléphone et l'adresse électronique que vous aurez communiqué lors de votre réservation.

Si VAL D'ISERE RESERVATION n'est pas en mesure de prendre contact avec vous, la réservation sera annulée sans engagement de responsabilité de VAL D'ISERE RESERVATION.

RECLAMATION :

Toute réclamation relative à un séjour doit être adressée à VAL D'ISERE RESERVATION par lettre recommandée avec accusé de réception au plus tard 8 jours après la fin de l'hébergement.

En cas de litige, seul le Tribunal de Grande Instance d'Albertville est compétent (73200).

FORFAIT DE SKI :

Pour tout achat de titres de remontées mécaniques il vous sera demandé le 1^{er} jour de validité du titre. Sans réponse de votre part, il sera commandé un titre débutant le lendemain de votre arrivée.

Les forfaits de ski sont par défaut vendus sans assurance. Il est possible de rajouter l'assurance « Carré Neige » au tarif en vigueur sur simple demande lors de la réservation des titres de remontées mécaniques.

Seuls les forfaits Val d'Isère + Tignes sont commercialisés par VAL D'ISERE RESERVATION. La liaison entre les deux domaines skiables dépend néanmoins des conditions d'enneigement. Aucun remboursement ne sera effectué si la liaison est fermée entre les deux stations.